

# LA FÉDÉRATION HOSPITALIÈRE DE FRANCE

**PRESENTATION**

Janvier 2013

## CHAPITRE 1

# LA FHF, EN BREF

## CHAPITRE 1 : LA FHF, EN BREF

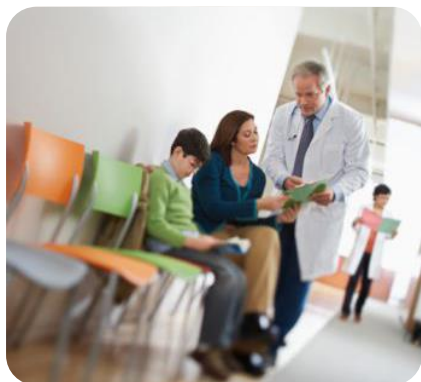
Créée en 1924, la FHF réunit 1 000 établissements publics de santé et autant de structures médico-sociales qui adhèrent à l'une des 28 FHF régionales de métropole et d'outre-mer ;

### L'hôpital public en France

- Capacité d'accueil de 330 000 lits et places (3/4 des lits d'hospitalisation en France)
- 800 000 agents au service des malades

### Le secteur médico-social en France

- Capacité d'hébergement de 300 000 lits ;
- 55 000 agents employés



## LES MISSIONS DE LA FHF

Promouvoir l'hôpital public et les établissements médico-sociaux



Informer les professionnels

Représenter les établissements

## CHAPITRE 2

# MISSION 1 : PROMOUVOIR L'HÔPITAL PUBLIC ET LES ETABLISSEMENTS MEDICO-SOCIAUX

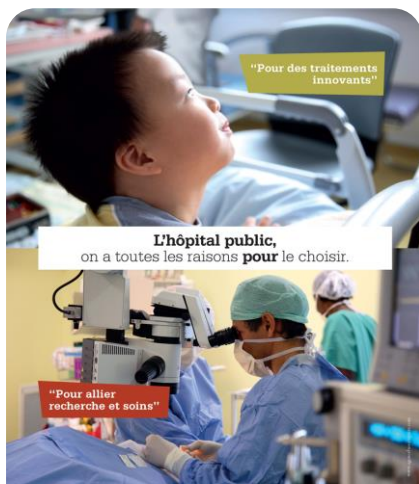
## CHAPITRE 2 : PROMOUVOIR LES ETABLISSEMENTS

### Organisation de manifestations de références

- Salons de la santé et de l'autonomie regroupant Hôpital Expo, Geront Expo et Hit Paris ;
- Rencontres de la communication hospitalière ;
- Rencontres du management de pôles
- Journées thématiques ;
- Colloque Etude nationale des coûts (ENC).

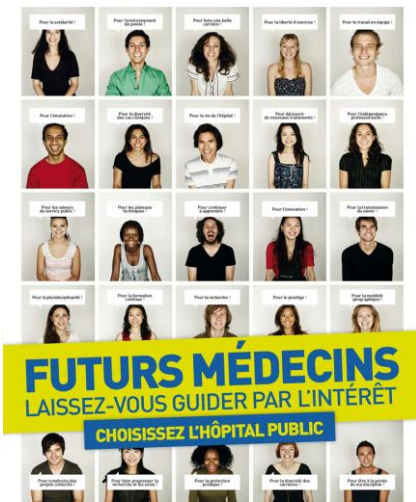
### Campagne de promotion de l'hôpital public

- « L'hôpital, on a toutes les raisons pour le choisir » ;
- « Futurs médecins, choisissez l'hôpital public ».



À la pointe du progrès médical, l'hôpital public joue un rôle majeur dans les protocoles de recherche et l'essor des technologies du futur. Aujourd'hui, les 132 centres de référence sur les maladies rares se trouvent dans des Centres Hospitaliers Universitaires qui, en 10 ans, ont effectué 70 premières mondiales. **Autant de raisons pour choisir l'hôpital public.**


[www.hopital.fr](http://www.hopital.fr)

**FUTURS MÉDECINS**  
LAISSEZ-VOUS GUIDER PAR L'INTÉRÊT  
CHOISISSEZ L'HÔPITAL PUBLIC

Pluridisciplinarité, travail en équipe, intérêt scientifique et médical, plateaux techniques de pointe, formation continue, possibilité d'exercice à temps partiel, opportunités professionnelles, valeurs du service public hospitalier. **Futurs médecins, avez-vous intérêt à choisir l'hôpital public.**

[WWW.PH-PARINTERET.COM](http://WWW.PH-PARINTERET.COM)



## CHAPITRE 2 : PROMOUVOIR LES ETABLISSEMENTS

Campagnes de promotion de l'hôpital public :

- « L'hôpital, on a toutes les raisons pour le choisir »
- « Futurs médecins, choisissez l'hôpital public »

## CHAPITRE 2 : PROMOUVOIR LES ETABLISSEMENTS

### Les sites Internet pour le grand public :

hôpital.fr

■ [hopital.fr](http://hopital.fr) : destiné aux patients et à leur famille, comme aux professionnels de santé, il se veut l'unique portail d'information sur le service public hospitalier et médico-social.

Partenaires : Fehap, FNCLCC, La Croix-Rouge française, L'Agence de la biomédecine.

maisons  
-de-retraite.fr

■ [maisons-de-retraite.fr](http://maisons-de-retraite.fr) : il rassemble toutes les informations sur la prise en charge des personnes âgées, à domicile comme en établissement.



### CHAPITRE 3

# MISSION 2 : INFORMER LES PROFESSIONNELS

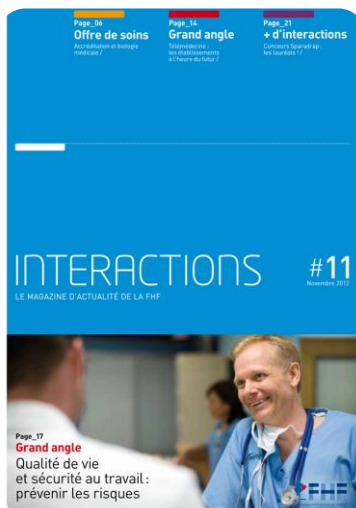
## CHAPITRE 3 : INFORMER LES PROFESSIONNELS

### Le rôle de la FHF

- conseil en ressources humaines, finances, responsabilité juridique ou organisation sanitaire et médico-sociale auprès des professionnels hospitaliers.

### Un outil : [www.fhf.fr](http://www.fhf.fr)

- dossiers thématiques pour suivre l'actualité institutionnelle et réglementaire ;
- annuaire des établissements et professionnels ;
- offres d'emploi et d'appels à marchés ;
- modules d'intelligence économique (BDHF).



## CHAPITRE 3 : INFORMER LES PROFESSIONNELS

### Supports de communication

- *Revue hospitalière de France* et *Techniques hospitalières* offrent aux adhérents et abonnés des informations et analyses de fond sur l'évolution du monde hospitalier ;
- *Interactions* est le magazine d'actualités de la FHF et d'initiatives régionales ;
- *Hôme* est la lettre d'information électronique à dimension internationale ;
- *Info en santé* publie des informations hospitalières et médicales concernant des données quantitatives et qualitatives ;
- et divers guides à destination des personnels.

**CHAPITRE 4**

**MISSION 3 :  
REPRÉSENTER LES  
ÉTABLISSEMENTS**

## CHAPITRE 4 : REPRESENTER LES ETABLISSEMENTS

### Une représentation nationale

- La FHF siège au sein de commissions et instances :
  - Conseil supérieur de la fonction publique hospitalière (CSFPH) ;
  - Commission nationale de l'organisation sanitaire et sociale (Cnoss) ;
  - Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) ;
  - Conseil national consultatif des personnes handicapées (CNCPH) ;
  - Caisse nationale de retraite des agents de collectivités locales (CNRACL) ;
  - Comité de gestion des œuvres sociales (CGOS) ;
  - Association nationale pour la formation permanente du personnel hospitalier (ANFH) ;
  - Régime additionnel de retraite pour la fonction publique (RAFP) ;
  - Ircantec (caisse de retraite des contractuels et des personnels médicaux) ;
  - Conseil commun de la fonction publique.

## CHAPITRE 4 : REPRESENTER LES ETABLISSEMENTS

### Une représentation internationale

- La FHF collabore aux activités de la Fédération européenne des hôpitaux (Hope) ;
- Elle est partenaire de l'Agence française de développement (AFD), du ministère des Affaires étrangères et européennes et du ministère de la Santé ;
- Elle contribue aux actions de la Fédération internationale des hôpitaux (FIH).